AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PLP 19-6-73 538213

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Supplément N° 1 au bulletin N° 15? ... juin 1973 -

1973 - 13ème envoi

VIGNE

- Mildiou :

Les nombreuses et souvent importantes chutes de pluies tombées au cours de cette première quinzaine du mois de juin ont fait, bien entendu, évoluer la situation. Celle-ci demeure néanmoins excellente dans l'ensemble de la circonscription mais des foyers encore peu étendus sont apparus :

- Vignoble de l'Armagnac, région de Panjas ;
- Vignoble du Frontonnais et Villaudric : taches très rares ;
- Vignoble du Lot, de la vallée (Luzech) et du côteau (Montcuq) : les taches sont très rares ;
- Vignoble à Chasselas de la région de Moissac : peu de foyers et taches rares ;
- Vignoble du Gaillacois, environs de Gaillac et St-Urcisse : taches rares.

Les pluies qui ont commencé le 12 ont certainement produit des repiquages et de nouvelles taches apparaîtront à partir du 19.

En conséquence, un traitement général est recommandé au début de la semaine du 18 au 24. Si le beau temps venait à s'établir, retarder l'application au maximum jusqu'à la première menace de pluie.

- Black-rot :

Le traitement conseillé contre le mildiou sera efficace contre le Black-rot.

- Oïdium :

Nous rappelons les termes de notre précédent bulletin.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Tavelures du poirier et du pommier :

Les projections d'ascospores sont pratiquement terminées. Poursuivre la protection dans les vergers où des taches existent, en fonction des périodes pluvieuses et en sachant que la lutte demeure, dans tous les cas, essentiellement préventive.

- Carpocapse des pommes et des poires :

Le premier vol se poursuit toujours mais son intensité à fortement baissé. En raison de l'importance de l'activité sexuelle de l'insecte, il serait prudent d'effectuer un traitement dans les vergers sensibles à ce ravageur et non traités à ce jour.

Compte tenu des effets nocifs sur la faune auxiliaire et des risques de pullulations d'acariens que peut entraîner l'utilisation répétée de certains insecticides homologués contre le carpocapse, nous conseillons d'utiliser de préférence l'un des produits ci-dessous :

- Diéthion (Kilspide, Rhodocide).
- Malathion (Esteron, Malacide, Malixol, Maltinox, Malyphos, Sumotox, Zithiol).
- Phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone).
- Phosphamidon (Dimécron).

- <u>Psylle du poirier</u> :

Des pontes [illegible]es ont été dé[illegible]sées dont les éclosions vont se produire dans les jours [illegible]t. Surveiller les plantations sujettes aux attaques de ce ravageur et [illegible] en employant l'un des insecticides suivants (résultats des essais réalisés [illegible]-Garonne en 1972) :

- Azinphos m[illegible]zintox, Gusathion M, Pancide, Satifex P M, Sepizin M).
- Méthidathi[illegible]cide).
- Monocrotop[illegible]drin, Nuvacron).
- Vamidothion [illegible]l, Sepaphid, Systamac, Vamifène).

Dans l'optique [illegible]a lutte intégrée et pour éviter trop de bouleversements dans la faune u[illegible]référer le Vamidothion.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU

- <u>Cylindrosporiose du [illegible] et Rouille du prunier</u> :

Il est consei[illegible] renouveler la protection partout où les pluies des 12 et 13 juin ont été su[illegible]ures à 20-25 mm.

- <u>Tordeuse orientale du pêcher</u> :

Le premier vol est terminé alors que le second n'est pas encore commencé. Il est donc inutile d'intervenir actuellement.

/N O Y E R/

- <u>Bactériose et Anthracnose</u> :

En raison du temps perturbé actuel et des précipitations qui ont délavé la précédente application, il est recommandé d'effectuer un nouveau traitement à mettre en place dès la première menace de pluie.

- <u>Carpocapse</u> :

En plaine et dans la région de Souillac (Lot) où le niveau de population de l'insecte paraît plus élevé qu'ailleurs, un traitement pourrait être appliqué dès à présent.

/CULTURES LEGUMIERES/

- <u>Pomme de terre</u> :

Les conditions climatiques ont été favorables aux premières attaques de <u>Mildiou</u> partout où des orages se sont produits depuis le début du mois.

- <u>En Aveyron</u>, effectuer un premier traitement sur toutes les cultures ayant atteint ou dépassé 15 à 20 cm de hauteur.

- Dans toutes les <u>cultures en plaine</u>, il serait prudent de renouveler le traitement conseillé dans le bulletin du 4 juin, lorsque l'arrachage n'est pas prévu dans les 15 jours à venir.

- <u>Concours Mildiou</u> : Nous informons qu'une prime de 50 francs est offerte par département à la première personne qui nous fera parvenir des feuilles ou tiges atteintes de Mildiou.

- <u>Melon</u> :

Sur toutes les cultures non abritées, effectuer un traitement avec un produit à base de Manèbe (240 g de MA/hl) destiné à prévenir les attaques de <u>Cladosporiose</u> (Nuile verte).

- <u>Poireaux</u> (Teigne) :

Les attaques de chenilles de deuxième génération commencent à se produire. Traiter toutes les cultures dès à présent avec l'un des produits suivants :

- azinphos	40 g/hl	- malathion	75 g/hl
- Bacillus thuringiensis	40 g/hl d'une spéc. à 6.000 U. A K	- méthidathion.....	30 g/hl
		- parathion éthyl..	25 g/hl
- carbaryl	75 g/hl	- parathion méthyl	40 g/hl
- chlorfenvinphos	40 g/hl	- phosalone	60 g/hl
- lindane	30 g/hl	- tétrachlorvinphos	150 g/hl

* * *

.../...

LE FEU BACTERIEN DU POIRIER (suite)

- Transmission de la maladie :

La bactérie passe l'hiver dans les chancres des rameaux, les exsudats desséchés, les fruits momifiés, les pousses noircies et desséchées. Les oiseaux et divers insectes, en se posant sur ces réservoirs à bactéries et en visitant les fleurs, propagent la maladie d'un arbre contaminé à un arbre sain. La pluie, le vent, sont également des facteurs importants de transmission. La bactérie pénètre dans le végétal par les orifices naturels : stomates des feuilles, des sépales, stigmates des fleurs, blessures de toutes origines (par insectes, grêle, frottement de branches, etc...).

- Evaluation des risques pour notre région :

Le développement de la maladie est fonction de la température et des pluies. Si la température diurne est supérieure à 18° et si l'humidité atteint ou dépasse 75 %, les risques de développement de la maladie sont accrus. Dans la vallée de la Garonne, où la température diurne atteint en moyenne 17° à la floraison du poirier, 26° en juillet, avec des pluviométries moyennes de 60-70 mm, les conditions favorisantes du "feu bactérien" sont remplies. Il faut donc se montrer vigilant et nous engageons les arboriculteurs de la région Midi-Pyrénées à surveiller leurs vergers de poiriers et pommiers, ainsi que toutes autres plantes de la famille des rosacées susceptibles d'être atteints (aubépine, cotoneaster, pyracantha, sorbier...) afin qu'ils nous signalent tout dessèchement suspect.

- Lutte :

Elle est d'ordre prophylactique et cultural. Dans certaines situations, le drainage pourra contribuer à résorber le taux d'humidité favorable, comme on l'a vu, au développement de la bactérie. L'irrigation par pulvérisation la favorise également. Comme il y a interférence de la floraison secondaire, il est conseillé d'éliminer cette dernière, ce qui n'est pas toujours facile. Les chancres hébergeant la bactérie seront éliminés en taillant de 30 cm à 1 mètre en-dessous du niveau attaqué. Les plaies de taille seront badigeonnées avec un mastic ou une peinture (Kankertox, Santar, etc...). La désinfection des outils de taille est recommandée par trempage dans une solution d'eau de javel à 10 volumes.

Des travaux sont en cours pour mise au point de traitements chimiques. Les traitements cupriques ont conduit à certains résultats (à 25 % de la floraison, bouillie bordelaise à 200 g de sulfate de cuivre à l'hectolitre d'eau). Les traitements cupriques à la chute des feuilles et au printemps (bouton rose) réduisent l'inoculum, mais on n'arrive jamais à enrayer totalement la maladie.

Le sulfate et le nitrate de streptomycine, la terramycine, d'un prix de revient élevé, en traitements rapprochés ont enrayé , dans certains cas, le développement de la bactérie.

L'étude de variétés résistantes est en cours dans les Stations de Recherche de l'I.N.R.A. Le meilleur moyen de lutte demeure, pour le moment, l'éradication des foyers par arrachage des arbres atteints et leur destruction par le feu.

Un arrêté ministériel, en date du 29 septembre 1961, n'autorise que sous certaines réserves l'importation en France de matériel végétal de la famille des rosacées (inspection en cours de culture, reconnaissance de l'absence d'infection par la maladie, certificat phytosanitaire accompagnant tout envoi de plantes et parties de plantes vivantes de la famille des rosacées).

Par ailleurs, l'arrêté ministériel du 21 septembre 1972 inscrit le "feu bactérien des rosacées" sur la liste des ennemis des cultures contre lesquels la lutte est obligatoire en tous lieux et de façon permanente.

P. TEISSEIRE

BALMA, le 15 Juin 1973

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.